



# GUIDE

octobre 1999

## POUR LES ENSEIGNANTS QUI ACCUEILLENT UN ÉLÈVE MALVOYANT

Chaque écolier, chaque collégien, chaque lycéen mérite l'attention particulière des professeurs qui ont la responsabilité difficile de les préparer à être demain des hommes et des femmes autonomes et des citoyens cultivés.

Certains de ces enfants et de ces adolescents présentent des besoins encore plus spécifiques parce que, dès la naissance ou au début de leur vie, ils ont été atteints dans une fonction essentielle : la vision.

Pour autant, ils doivent avoir accès à la connaissance et grandir parmi les autres élèves.

Cela crée pour l'école l'obligation de s'adapter à eux, de rechercher par tous les moyens à atténuer le désavantage engendré par cette déficience visuelle.

Pour cela, il faut que les enseignants connaissent et comprennent précisément leurs difficultés pour inventer dans la classe les solutions pratiques et concrètes qui rendent possible, par-delà les différences, l'égalité de tous.

C'est l'objet du présent guide pratique, le premier d'une série qui abordera successivement chacun des grands types de handicaps.

Puisse sa diffusion donner aux enseignants la confiance nécessaire pour accomplir leur mission auprès de tous les enfants malvoyants qui ont leur place à l'école comme ils devront l'avoir ensuite dans la société.

A handwritten signature in black ink, reading "Ségolène Royal". The signature is written in a cursive style and is positioned above a horizontal line.

Ministre déléguée chargée de l'enseignement scolaire

# Sommaire

## Sommaire

<b>I - CARACTÉRISTIQUES DE LA DÉFICIENCE VISUELLE</b> .....	<b>p.5</b>
I.1 Définitions .....	p.5
I.2 Différentes façons de mal voir .....	p.5
I.2.1 Perception totale mais floue .....	p.6
I.2.2 Vision périphérique avec scotome central .....	p.6
I.2.3 Vision tubulaire .....	p.6
I.3 Gènes fonctionnelles .....	p.6
I.3.1 Vision de loin floue .....	p.6
I.3.2 Vision de près .....	p.7
I.3.3 Vision périphérique avec scotome central .....	p.7
I.3.4 Vision tubulaire .....	p.7
I.3.5 Variations de la qualité de la vision restante .....	p.7
I.4 Phénomènes pouvant accompagner la déficience visuelle .....	p.7
I.4.1 Nystagmus .....	p.7
I.4.2 Photophobie .....	p.8
I.4.3 Anomalies de la vision des couleurs .....	p.8
I.4.4 Blindisme .....	p.8
<b>II - ORGANISATION DE L'ADAPTATION PÉDAGOGIQUE</b> .....	<b>p.9</b>
II.1 Prise en compte des aspects objectifs de la déficience visuelle .....	p.9
II.1.1 Dans la préparation de l'arrivée de l'enfant .....	p.9
II.1.2 Dans l'organisation du cadre de la classe .....	p.9

# Sommaire

II.1.3 Dans la préparation de la séquence .....	p.10
II.1.4 Dans le déroulement de la séquence .....	p.11
II.1.5 Dans les activités extérieures .....	p.15
<b>II.2 Prise en compte des aspects subjectifs de la déficience visuelle .....</b>	<b>p.15</b>
II.2.1 Capacités utilisables .....	p.15
II.2.2 Compétences difficiles à maîtriser et attitudes pédagogiques facilitant leur acquisition .....	p.16
<b>II.3 Prise en compte des aspects comportementaux liés à la déficience visuelle .....</b>	<b>p.16</b>
II.3.1 Comportement de l'enfant .....	p.16
II.3.2 Attitude de l'enseignant .....	p.16
<b>III - LES FONCTIONS DE L'INSTITUTEUR SPÉCIALISÉ CHARGÉ DU SOUTIEN .....</b>	<b>p.18</b>
III.1 Rôles .....	p.18
III.2 Propositions qu'il peut formuler .....	p.18
Éléments bibliographiques .....	p.20
Pratiquement .....	p.21
Annexes 1 .....	p.23
Annexes 2 .....	p.37

---

# Avertissement

## Avertissement

Ce fascicule concerne la scolarisation des élèves déficients visuels travaillant “en noir” (expression employée par les personnes aveugles pour désigner l’écriture des voyants), il se veut essentiellement pratique. Son objectif est, d’une part, de lever l’inquiétude causée par l’arrivée d’un élève particulier, d’autre part, d’apporter des aides pédagogiques et techniques lors de la mise en place de situations d’apprentissage.

**Michèle Collat**  
*formatrice au Centre national d’études  
et de formation pour l’enfance inadaptée*

# I - Caractéristiques de la déficience visuelle

## I.1 Définitions

Il existe de nombreux troubles visuels. En France, environ 10% de la population connaissent des difficultés visuelles. Il s'agit la plupart du temps d'anomalies bénignes qui, une fois corrigées, n'entraînent pas nécessairement de déficiences.

Il existe cependant, en nombre moins important, des déficiences visuelles graves entraînant des gênes fonctionnelles importantes.

La déficience visuelle est définie réglementairement par :

- l'état du champ visuel (étendue de l'espace qu'un œil immobile peut embrasser) ;
- la mesure de l'acuité visuelle (aptitude de l'œil à apprécier les détails).

Voir annexe I page 26.

En France, est considérée comme malvoyante toute personne dont l'acuité visuelle (A V) est inférieure ou égale à 4/10e au meilleur œil après correction et un champ visuel réduit à 20°. Toute personne dont la vision est inférieure ou égale à 1/20e au meilleur œil après correction et un champ visuel réduit à 10° pour chaque œil est considérée comme légalement aveugle.

Si l'on se réfère à l'Organisation Mondiale de la Santé, il existe 5 catégories de déficiences visuelles :

- |                  |   |
|------------------|---|
| - Modérée        | A V binoculaire corrigée entre 1 et 3/10e     |
| - Grave          | A V binoculaire corrigée entre 1/20e et 1/10e |
| - Profonde       | A V binoculaire corrigée entre 1/50e et 1/20e |
| - Presque totale | A V <1/50e avec perception lumineuse          |
| - Totale         | cécité absolue, pas de perception lumineuse.  |

Cependant, il est important de noter que la déficience visuelle aura un retentissement différent selon qu'elle est congénitale ou acquise, tôt ou tardivement, isolée ou associée à une autre pathologie, ou à des troubles réactionnels.

Dans le même esprit, les nouvelles approches de la déficience visuelle abordent sa définition non plus en termes de manques, mais en termes de possibilités, non plus en terme de réparation, mais en terme de réhabilitation.

## I.2 Différentes façons de mal voir

Il existe de nombreuses pathologies oculaires qui entraînent, à des degrés divers, différentes façons de mal voir. Voir annexe I pages 23, 24 et 25.

# I - Caractéristiques de la déficience visuelle

## I.2.1 Perception totale mais floue

- Les contrastes sont peu perceptibles.
- Les distances sont mal appréciées.
- Il n'y a pas de perception du relief.
- Les couleurs sont atténuées.

## I.2.2 Vision périphérique avec scotome central

Le scotome est une perte ou une altération de la vision dans une zone limitée du champ visuel.

- Seule la rétine périphérique fonctionne mais cette partie de la rétine ne discerne pas les détails.
- Il n'existe donc qu'une connaissance de l'espace et une sensibilité au mouvement.
- L'acuité visuelle est très faible (plus ou moins 1/10e).

## I.2.3 Vision tubulaire

Comme à travers un canon de fusil.

- Le champ de vision est plus ou moins étendu, plus ou moins de qualité.
- La rétine centrale étant un analyseur d'images, l'acuité visuelle peut être normale.
- La vision nocturne est réduite.

## I.3 Gênes fonctionnelles

Ces différentes façons de mal voir génèrent, bien entendu, des gênes fonctionnelles qui vont engendrer des difficultés dans la vie quotidienne de la classe.

### I.3.1 Vision de loin floue

L'enfant perçoit mal son environnement :

- l'enseignant,
- les camarades,
- tout ce qui est présenté à plus de deux mètres.

### Conséquences :

- il ne voit pas au tableau,
- il ne voit pas les affichages muraux, surtout s'ils sont situés très haut,
- il ne peut bénéficier de tout le travail d'imprégnation que ces documents induisent,
- il ne peut percevoir un document présenté collectivement,
- il suit mal une activité présentée trop loin de lui (éducation physique par exemple),
- il présente donc une tendance à s'isoler, à se désinvestir de l'activité, il peut passer pour étourdi, distrait.

# I - Caractéristiques de la déficience visuelle

## I.3.2 Vision de près

L'enfant compense sa faible vision en s'approchant le plus possible de son document.

### Conséquences :

- un champ visuel restreint,
- aucune vision globale,
- une connaissance d'un document par approches successives,
- une possibilité d'anticipation très limitée.

## I.3.3 Vision périphérique avec scotome central

L'enfant est très à l'aise dans ses déplacements et sa connaissance de l'espace intermédiaire et lointain.

### Conséquence :

les exercices de lecture sont difficiles voire impossibles selon l'étendue du scotome.

## I.3.4 Vision tubulaire

La discrimination visuelle centrale étant intacte, l'élève devrait lire sans difficultés.

### Conséquences :

des problèmes vont naître, de prises de repères et de localisation dans l'espace-feuille, le champ visuel pouvant être très réduit.

## I.3.5 Variations de la qualité de la vision restante

Beaucoup de variations dans la façon de voir apparaissent au cours de la journée. Elles sont dues :

- à une fatigue générale ;
- à une fatigue de concentration ;
- à une difficulté à s'adapter aux changements lumineux.

## I.4 Phénomènes pouvant accompagner la déficience visuelle

### I.4.1 Nystagmus

C'est un trouble du réflexe de fixation, phénomène spontané ou provoqué, congénital ou acquis, caractérisé par l'existence de secousses rythmiques du ou des globes oculaires linéaires ou rotatoires.

Il est souvent associé à d'autres pathologies, présente des salves déclenchées par l'émotion, exacerbé par la fixation et l'attention, atténué par le repos, il disparaît à l'occlusion des paupières.

### Conséquences :

- difficulté à fixer un détail trop longtemps ;
- l'inquiétude et l'effort visuel augmentent ce phénomène et amplifient ses conséquences.

# I - Caractéristiques de la déficience visuelle

## I.4.2 Photophobie

Elle engendre une sensation pénible produite par la lumière et qui se manifeste par des clignements de paupières répétés.

### Conséquences :

- difficultés à percevoir dans une salle trop éclairée, ou sur un tableau blanc s'il présente trop de reflets ;
- doit porter continuellement des lunettes teintées ou une casquette à visière.

## I.4.3 Anomalies de la vision des couleurs

Elles peuvent être :

- partielles : l'enfant ne voit pas une couleur ou en distingue mal les nuances ;
- ou totales : l'enfant ne perçoit aucune couleur, mais seulement des différences d'intensité.

### Conséquences :

- impossibilité à percevoir des repères colorés ;
- peut être quelquefois dans le gris absolu ;
- ne peut envisager certaines professions.

## I.4.4 Blindisme

C'est un phénomène pouvant apparaître chez les enfants déficients visuels profonds et les aveugles.

Il s'agit d'un certain type de comportement psychomoteur, caractérisé par des balancements et tournoiements itératifs, parfois rythmiques, une démarche particulière, des mouvements faciaux ou du cou ressemblant à certains tics.

### Conséquences :

Son apparition chez le déficient visuel est le signe d'un désinvestissement par rapport à l'activité en cours.

# II - Organisation de l'adaptation pédagogique

La déficience visuelle génère des gênes fonctionnelles qui vont entraîner, à des degrés divers, des difficultés d'apprentissage. La plupart des problèmes que rencontre l'enfant malvoyant sont liés aux difficultés de prise d'informations visuelles et de transmission par l'écrit de ses connaissances et ceci dans toutes les disciplines.

Si tous les contenus doivent être abordés, des difficultés vont naître, liées à la lecture, à l'écriture, et au passage lecture/écriture.

Pour compenser ces aspects négatifs :

- l'enfant va développer des capacités et des moyens de compensation qui lui permettront d'obtenir une efficacité comparable à celle de ses camarades ;
- l'enseignant va mettre en place des adaptations pédagogiques et proposer des aides techniques indispensables.

## II.1 Prise en compte des aspects objectifs de la déficience visuelle

### II.1.1 Dans la préparation de l'arrivée de l'enfant

Prévoir une présence progressive, surtout pour les plus jeunes. Parler de son arrivée à ses camarades en termes modérés, pour éviter rejet ou surprotection.

Lui permettre, **avant son arrivée**, de prendre connaissance de l'école (couloirs, préau, sanitaires, locaux de la cantine, cour

de récréation...), de la classe, afin qu'il puisse prendre ses repères dans le calme, loin de l'agitation et du bruit causés par un grand nombre d'enfants.

Matérialiser, à son intention, c'est-à-dire avec des repères identifiables par lui (agrandis, sonores, tactiles, olfactifs), les points stratégiques de l'école.

Pointer avec lui, les embûches existantes et prévoir les moyens de les contourner.

Lui présenter les personnes qu'il sera amené à rencontrer, et l'aider à trouver les indices pertinents qui lui permettront de les identifier aisément (taille, corpulence, silhouette caractéristique, voix).

Lui aménager un coin personnel où il pourra plus facilement s'organiser, et où son matériel sera toujours disposé de la même manière.

Négocier avec lui sa participation aux récréations ; celles-ci étant souvent sources d'angoisse, on peut imaginer une approche progressive, ainsi qu'un accompagnement par un camarade ou l'adulte de service.

### II.1.2 Dans l'organisation du cadre de la classe

Elle doit apporter à l'enfant un maximum de confort visuel à différents niveaux.

Pour cela, il faut penser à :

- l'emplacement dans la classe : le plus près possible du

# II - Organisation de l'adaptation pédagogique

tableau (s'il peut voir au tableau), mais non isolé de ses camarades ;

- l'éclairage : de la classe, du tableau, mais aussi de la table de l'enfant, un éclairage individuel est souvent indispensable (excepté pour les photophobes) ;
- l'inclinaison de la table de l'enfant, il faut prévoir un pupitre incliné afin d'éviter des attitudes néfastes et parfois douloureuses pour la colonne vertébrale ;
- l'affichage des écrits dans la classe : ils doivent se trouver à hauteur des yeux des enfants, il faut éviter de les placer au-dessus du tableau.

## II.1.3 Dans la préparation de la séquence

### II.1.3.a Choix des documents écrits proposés à l'enfant

Certains documents proposés dans les classes ne sont pas utilisables par un élève malvoyant :

- les lettres sont trop petites,
- le trait n'est pas assez épais,
- les lignes sont insuffisamment espacées.

Il doivent donc être agrandis mais dans des proportions raisonnables (120-130%), un document trop agrandi multipliant les difficultés d'exploration visuelle et diminuant la quantité d'informations perçues par le regard.

Pour connaître l'agrandissement le mieux adapté à chaque enfant, il est recommandé de lui présenter plusieurs types d'agrandissement, il choisira d'emblée celui qui lui convient le mieux.

Il est important de préciser que certains supports de travail ne doivent pas être agrandis, par exemple les coloriages, les reconnaissances de figures géométriques, certains pourraient même être diminués, par exemple les exercices de mesures et de tracés.

Il est également inutile d'agrandir un document flou car il demeurera, malgré l'agrandissement, peu utilisable par l'enfant.

Il faut surtout attacher une importance particulière à la qualité de ces documents :

- lisibilité des caractères ;
- contrastes figures-fonds accentués (les photocopies sont à proscrire) ;
- lignes suffisamment espacées ;
- marques significatives (points, virgules, etc.) renforcées pour faciliter les repérages ;
- l'utilisation de l'informatique par les enseignants permet d'atteindre cet objectif ;
- écriture manuscrite soignée, les lettres doivent être particulièrement bien formées ;

# II - Organisation de l'adaptation pédagogique

Exemple : d peut être perçu comme cl et non comme d et perturber l'enfant qui ne voit pas, faute d'un champ visuel normal, la suite du mot qui pourrait lui donner la solution.

Ce soin particulier apporté à la qualité des écrits prend toute son importance lors de l'apprentissage de la lecture, chaque difficulté de perception visuelle risquant de compromettre la prise d'indices nécessaire à cette approche.

Voir annexe I pages 27-36.

## II.1.3.b Supports de travail adaptés

L'enfant malvoyant met beaucoup de temps à prendre des repères visuels dans un support écrit dont il n'a pas une vision globale.

Certains documents sont "illisibles" pour lui, car trop riches en informations diverses non organisées dans l'espace.

Voir annexe I pages 30-36.

Exemple : il arrive souvent que plusieurs exercices figurent sur une même feuille. On peut découper cette feuille en plusieurs parties et proposer à l'enfant les exercices les uns après les autres, ou plus simplement plier la feuille pour isoler chaque exercice.

Il faut préparer des documents nets, débarrassés des informations inutiles, afin de faciliter la prise d'informations.

Il doit utiliser des cahiers aux lignes bien visibles ; pour le cours préparatoire, on peut tracer des lignes au feutre fin sur un cahier ordinaire.

Il est préférable d'adopter le cahier plutôt que le classeur, l'utilisation de celui-ci entraînant une difficulté supplémentaire due au rangement indispensable.

Il faut prévoir, si nécessaire, les aides techniques indispensables (surligneurs, loupe, magnétophone...).

## II.1.4 Dans le déroulement de la séquence

### II.1.4.a Lors des activités de grand groupe

Au tableau, il est indispensable d'écrire gros, d'éviter les lignes trop longues, il est souvent préférable d'utiliser la craie jaune.

Le tableau blanc est plus lisible, mais quelquefois éblouissant pour les photophobes.

Il est indispensable d'oraliser au maximum en employant un vocabulaire spatial précis et toujours le même. Par exemple, j'écris les consignes en haut à gauche du tableau

Il est souvent nécessaire de donner à l'enfant un support de travail individuel, pour tout travail présenté ou effectué collectivement au tableau.

# II - Organisation de l'adaptation pédagogique

C'est lors de ces activités qu'il faut particulièrement veiller à ce qu'il ne s'isole pas :

- en le sollicitant,
- en l'interrogeant,
- en l'incitant à se rapprocher de la source d'information : l'enseignant ou le tableau, démarche qu'il ne fera pas spontanément.

## II.1.4.b Lors des activités individuelles

### • À l'école maternelle

L'enfant expérimente, manipule jeux et objets variés, construit et démonte, découvre par l'observation.

Lors de ces activités :

- veiller à ce que les supports servant à ses investigations soient à portée de ses yeux, l'enfant malvoyant ne pouvant avoir envie d'explorer ce qu'il ne voit pas précisément ;
- l'inciter à aller vers l'information ;
- contrôler, par une observation attentive, que les objectifs visés ont été atteints.

Dans les activités préparatoires à la lecture et à l'écriture, veiller :

- à ce que les supports soient visibles et lisibles par l'enfant ;
- à compenser la mauvaise coordination œil/main en travaillant plus longtemps, et séparément, le geste et la trace qu'il produit ;

- à utiliser, pour l'écriture, des feutres et de grands supports (feuilles puis bandes de papier de plus en plus étroites) plus longtemps que pour les autres avant d'en arriver à écrire à l'intérieur des lignes ;
- à mener les apprentissages plus lentement et sans saut d'étapes.

Lors des activités d'écoute, il est essentiel de l'inciter à une participation active, la précision de ses perceptions auditives étant un facteur de compensation important de sa malvoyance.

### • À l'école élémentaire

L'enfant malvoyant est notablement plus lent que ses camarades dans l'accomplissement de ses tâches écrites d'écolier, et ceci est une conséquence directe de sa déficience visuelle. Il lit plus lentement, écrit plus lentement, et doit effectuer sans arrêt des allers-retours du regard entre les éléments essentiels de l'exercice à réaliser.

### Exemple :

- questions sur une page, texte de référence sur une autre page ;
- questions en haut d'une page, réponse à rédiger dans la partie inférieure.

# II - Organisation de l'adaptation pédagogique

Pour ces raisons, la quantité de production écrite doit pouvoir être limitée, remplacée si cela est possible par des réponses orales. Il est bon d'éviter les copies trop longues ou répétitives.

## Exemples :

- lors d'un exercice de conjugaison, on peut permettre à l'enfant malvoyant de ne pas copier l'intégralité des phrases, mais seulement le verbe dont l'orthographe change, ce qui lui permettra de concentrer son attention sur l'essentiel de l'objectif visé par la séquence ;
- de même, on est en droit d'exiger une copie sans fautes et convenablement écrite à condition qu'elle soit courte et faite à partir d'un modèle lisible pour lui (imprimé et convenablement agrandi).

Il faut éviter les temps de fixation trop longs qui risquent d'accentuer le phénomène de nystagmus.

Des mesures et des tracés géométriques peuvent être effectués, mais il faut utiliser des instruments adaptés, ne pas exiger une trop grande précision et reconnaître ses limites visuelles (impossibilité à percevoir les millimètres par exemple).

L'enfant malvoyant a des difficultés à explorer la page d'un texte puisqu'il ne la voit pas dans son intégralité, il ne peut

facilement trouver des informations. Il a aussi des difficultés à les retrouver.

Pour lui faciliter la tâche, il doit être autorisé à matérialiser des repères en pointant, soulignant, surlignant.

## Exemples :

- les marques de ponctuation qui sont mal ou non vues par lui ;
- les débuts et les fins de paragraphes ;
- les indications trouvées lors d'une première lecture et qui répondent aux questions demandées, pour éviter de devoir les rechercher ;
- les numéros des questions auxquelles il faut répondre.

Il doit également être autorisé à barrer les questions au fur et à mesure de leur résolution.

Il lui est particulièrement difficile de travailler sur ses écrits manuscrits ou sur ceux des autres (corrections, opérations) souvent illisibles pour lui. L'utilisation de l'informatique et de la calculette prend ici tout son sens.

De même les activités "annexes" (découpages, coloriages) doivent être limitées.

On peut, en classe, prévoir, l'aide d'un "secrétaire", qui peut être un maître ou un camarade, en particulier pour des activités de recherches documentaires.

## II - Organisation de l'adaptation pédagogique

Enfin, on peut lui octroyer un temps plus long pour la réalisation de son travail, en particulier lors des activités de contrôles. Les textes prévoient, au moment des examens, un tiers de temps supplémentaire.

Il est indispensable d'aménager les différentes évaluations, comme indiqué plus haut, afin qu'elles puissent permettre d'évaluer ses connaissances et non pas ses difficultés à les restituer par écrit.

### • Au collègue

L'adolescent va devoir encore surmonter des difficultés matérielles, organisationnelles et d'apprentissages.

Le nombre important d'élèves et de professeurs, les changements qui s'opèrent toutes les heures créent des difficultés de prises de repères temporels et spatiaux et, de ce fait, génèrent des situations angoissantes.

Il est par conséquent recommandé :

- de permettre à l'élève de prendre connaissance, dans le calme, des différents lieux où il devra se rendre ;
- de matérialiser ces lieux par un panneau significatif et visible de loin par lui ;
- d'essayer, autant que faire se peut, de limiter le nombre de déplacements à effectuer au cours de la journée ; dans l'idéal, on pourrait imaginer un lieu permanent pour l'élève et des professeurs qui se déplacent ;

- de l'autoriser, voire de l'encourager, à utiliser le matériel qui lui est nécessaire : ordinateur, télé-agrandisseur, loupe, dictaphone...

Si le collégien malvoyant a gagné en autonomie et en techniques spécifiques de travail, ses difficultés visuelles demeurent et ne lui permettent pas d'appréhender au même rythme que ses camarades les objets d'apprentissage.

Un temps, variable selon les enfants, doit être consacré, surtout en début d'année, à une aide méthodologique : repérages dans l'emploi du temps, le cahier de texte, dans les différents ouvrages et cahiers, aide à l'organisation du travail en classe, en permanence ou à la maison. Cette aide lui permettra de gagner en efficacité et peu à peu d'acquiescer un rythme de travail quasiment égal à celui des autres.

Les recommandations évoquées plus haut ont encore tout leur sens, surtout en ce qui concerne la qualité des documents fournis et la quantité d'écrit demandée, sachant qu'apparaissent au collègue schémas scientifiques et graphiques mathématiques difficilement exploitables s'ils ne sont pas adaptés.

Cependant, s'il est judicieux de limiter la quantité d'écrit sans nuire à l'apprentissage des contenus, il faut savoir que le fait d'utiliser sa vision ne peut entraîner de dommages organiques.

# II - Organisation de l'adaptation pédagogique

## II.1.5 Dans les activités extérieures

Il faut veiller à l'exactitude et à la clarté des prises de notes (leçons, devoirs).

Il est recommandé d'utiliser l'enregistrement des leçons afin d'éviter des lectures multiples (résumés d'histoire par exemple).

Par ailleurs, il lui est impossible de mémoriser un texte écrit par ses soins, toute son énergie étant mobilisée par le déchiffrement de son écriture, il faut impérativement lui fournir un texte imprimé.

Il a été souvent constaté que ce qui est mis en œuvre pour permettre à un enfant malvoyant d'appréhender plus facilement les apprentissages (clarté et netteté des documents par exemple) est bénéfique aux autres enfants.

## II.2 Prise en compte des aspects subjectifs de la déficience visuelle

Certes, des difficultés sont présentes et parfois difficilement contournables. Cependant, l'enfant déficient visuel doit être, comme tous les autres élèves, considéré comme un sujet pris dans sa globalité, ayant une histoire, une personnalité, un contexte familial, des expériences, des ressources personnelles, dont il faudra tenir compte.

Chaque enfant malvoyant va donc utiliser capacités présentes et compétences déjà acquises, selon des modalités différentes, mais qui lui permettront de développer des attitudes positives et d'avoir au sein de la classe un rôle interactif.

## II.2.1 Capacités utilisables

Elles sont à même de donner à l'enfant malvoyant une efficacité comparable à celle de ses camarades.

### II.2.1.a Attention auditive

Elle lui permet :

- d'être actif au même titre que ses camarades ;
- de se situer dans l'espace intermédiaire et lointain ;
- de capter les informations non perçues visuellement et ainsi de :
  - corriger un exercice,
  - de copier une consigne, etc.

### II.2.1.b Mémoire auditive

Elle lui facilite :

- l'apprentissage de textes, poésies, résumés ;
- l'acquisition et l'application des règles d'orthographe et de grammaire par exemple ;
- la référence aux informations entendues.

# II - Organisation de l'adaptation pédagogique

## II.2.1.c Aptitude à communiquer oralement

Elle l'encourage à verbaliser ses démarches :

- prendre la parole à bon escient ;
- émettre des hypothèses ;
- faire des choix et les justifier ;
- présenter un avis personnel et argumenter.

Elle peut lui permettre :

- de transmettre ses connaissances oralement ;
- de suppléer un écrit déficient.

Par exemple : démarche de résolution de problème bien comprise et explicitée oralement compensant des difficultés à organiser un travail similaire par écrit.

## II.2.2 Compétences difficiles à maîtriser et attitudes pédagogiques facilitant leur acquisition

Voir annexe II page 37.

## II.3 Prise en compte des aspects comportementaux liés à la déficience visuelle

### II.3.1 Comportement de l'enfant

Pour un enfant malvoyant, appréhender par la vision son envi-

ronnement représente un tel effort que cela peut entraîner :

- une fatigue plus grande : fatigue générale, fatigue de concentration ;
- une lenteur certaine.

Mais aussi :

- des manifestations de découragement ;
- une tendance à s'isoler.

### II.3.2 Attitude de l'enseignant

#### II.3.2.a Être attentif :

- Éviter les questions peu pertinentes du type : "est-ce que tu vois bien ?". Il répondra inmanquablement "oui", il a toujours vu ainsi, il n'a aucune référence à une vision normale.
- Veiller à l'accueil de l'enfant, en particulier le jour de son arrivée.
- Tenter d'équilibrer aide nécessaire et surprotection néfaste.
- Lui permettre d'avoir un rôle interactif au sein du groupe.

Exemples :

- il aura des difficultés, lors d'activités de recherches autour d'un thème, à trouver dans la bibliothèque des documents intéressants, mais il aura sa place au sein du groupe en donnant son avis sur la pertinence des documents et sur la place qu'ils occuperont dans le texte final ;

# II - Organisation de l'adaptation pédagogique

- il aura développé des compétences de mémorisation et d'intériorisation et pourra aider ses camarades lors de résolutions de problèmes et de calcul mental, par exemple.

- Lui manifester de l'intérêt par un signe particulier (non visuel de préférence).
- Oraliser au maximum, en particulier les consignes de travail.
- Employer un vocabulaire spatial précis, afin de faciliter ses repérages.

## II.3.2.b Être vigilant :

- Savoir que l'apparition d'un blindness est un signe d'isolement.
- Veiller à l'utilisation optimale du matériel spécialisé.
- Ne pas oublier les contre-indications en éducation physique : risques de coups sur la tête (ballon), exercices avec tête en bas (roulades, certains jeux d'espaliers).
- S'assurer, autant que faire se peut, que la tâche proposée est réalisable, compte tenu de sa déficience.
- Avoir toujours à l'esprit l'objectif précis de la séquence afin de pouvoir déterminer la quantité de travail écrit

juste nécessaire à l'acquisition de la compétence visée.

## II.3.2.c Être exigeant sur :

- L'apprentissage des contenus.
- La participation aux activités de la classe.
- Le respect des consignes d'ordre et de rangement.
- Le soin minimum apporté au travail scolaire.

## II.3.2.d Savoir accepter :

- Une certaine lenteur.
- Une qualité d'écriture médiocre.
- Des déplacements.
- Une quantité d'écrits réduite.
- L'utilisation de techniques de travail particulières.

Malgré ces recommandations qui sont en rapport direct avec la malvoyance, l'enseignant d'accueil doit considérer l'enfant intégré comme un élément de la classe au même titre que ses pairs et soumis aux mêmes règles : tâches collectives, responsabilités, encouragements, compliments, ... punitions.

# III - Les fonctions de l'enseignant spécialisé chargé du soutien

Parmi les différents professionnels qui peuvent intervenir auprès d'un élève malvoyant intégré, l'enseignant spécialisé chargé du soutien occupe une place prépondérante. Le rôle de l'enseignant d'accueil est essentiel, celui de l'enseignant de soutien est important. De la qualité des relations qui vont se nouer entre eux va dépendre, en partie, la réussite du projet.

## III.1 Rôles de l'enseignant de soutien

- Information auprès des acteurs de l'intégration :
  - sur la déficience visuelle,
  - sur les adaptations pédagogiques nécessaires.
- Échanges avec :
  - l'enseignant,
  - l'enfant,
  - les autres acteurs.
- Prise en charge des problèmes matériels.
- Conseils.
- Aide aux apprentissages en général.
- Aides aux apprentissages spécifiques :
  - utilisation du matériel,
  - dactylographie,
  - informatique.

## III.2 Propositions qu'il peut formuler

- Observation de l'enfant au cours de diverses activités.
- Soutien individuel :
  - reprendre un travail non terminé,
  - combler un retard dû à une absence,
  - effectuer un travail d'évaluation,
  - prendre en charge les apprentissages techniques,
  - mais surtout : **donner des techniques de travail générales et spécifiques, et une aide méthodologique** qui pourront être réinvesties lors d'activités ultérieures.
- Travail en petits groupes, avec d'autres enfants de la classe :
  - effectuer en même temps que les autres dans la classe, des activités qui demandent plus de temps de réalisation ;
  - travailler des compétences transversales et méthodologiques.
- Aide individuelle dans la classe ou à l'extérieur :
  - activités de recherches,
  - aide aux devoirs,
  - activités de détente.

L'enseignant de soutien ne pourra mettre en place son projet qu'avec l'accord de l'enseignant d'accueil.

# III - Les fonctions de l'enseignant spécialisé chargé du soutien

L'enfant ne se sentira à l'aise dans ce dispositif que s'il se sent accepté par tous.

D'où l'importance de ce travail d'équipe entre l'enseignant d'accueil qui a la responsabilité des acquis de ses élèves, et l'enseignant de soutien qui doit apporter ses connaissances au service de tous les acteurs de l'intégration.

## Conclusion

La présence d'un élève malvoyant au sein d'une classe ordinaire ne doit pas entraîner de modifications dans les objectifs du projet global de la classe. Cependant, les adaptations pédagogiques évoquées demeu-

rent incontournables, la situation lecture/écriture se révélant toujours difficile, même si l'enfant donne par ailleurs l'impression de "bien voir".

Une fois réunies toutes les conditions d'un confort visuel optimal, l'élève malvoyant intégré va aborder les apprentissages à son rythme avec les ressources et les faiblesses liées à sa personne, comme n'importe quel élève de sa classe dans un lieu où les interactions cognitives et sociales sont les plus nombreuses.

"L'accueil de cet élève ne relève pas de l'extraordinaire mais est le prolongement naturel de l'acte éducatif et s'inscrit dans la quotidienneté de la mission de l'École". Ségolène Royal. Extrait de "La scolarisation des élèves déficients visuels dans les établissements ordinaires", *Réadaptation*, n°455, numéro spécial, décembre 1998.

# Éléments bibliographiques

## Éléments bibliographiques

- Hugonnier-Clayette, Set al., *Les handicaps visuels*, Villeurbanne, Simep, 1986.
- “L'éducation des enfants déficients visuels : perspectives récentes”. *Le Courrier de Suresnes*, n°56, 1992.
- L'éducation physique et sportive des enfants et adolescents déficients visuels et aveugles. *Le Courrier de Suresnes*, n°47, 1987.
- “Jeunes aveugles ou malvoyants”, *Réadaptation*, n°428, 1996.
- “Amblyopie et amblyopes”, *Réadaptation*, n°346, 1988.
- “La scolarisation des élèves déficients visuels dans les établissements ordinaires”, *Réadaptation*, n°455, numéro spécial, décembre 1998.
- Circulaire 91-302 du 18/11/1991 : intégration scolaire des enfants et adolescents handicapés.
- “Je veux être un enfant comme les autres” suivi de *Aides techniques pour un enfant déficient visuel*, cassette video, 30 min, Secam, production du CNEFEI, 58-60, avenue des Landes, 92150 Suresnes, 1994.

# Pratiquement ...

- Pour toute information technique, pédagogique ou didactique relative à l'intégration des personnes malvoyantes, prendre contact avec le centre national de Suresnes :

CNEFEI  
58-60, avenue des Landes,  
92150 Suresnes  
Téléphone : 01 41 44 31 00  
Fax : 01 45 06 39 93

- La revue *Réadaptation* a consacré trois numéros aux jeunes malvoyants :
  - "La scolarisation des élèves déficients visuels dans les établissements ordinaires"  
n°455/1998
  - "Jeunes aveugles ou malvoyants"  
n°428/1996
  - "Amblyopie et amblyopes"  
n°346/1988

Réadaptation/ONISEP  
168, boulevard du Montparnasse,  
75014 Paris  
Téléphone : 01 43 21 46 05  
Fax : 01 43 21 05 65

- Deux numéros du *Courrier de Suresnes* ont été consacrés à la déficience visuelle :

- "L'Éducation des enfants déficients visuels : perspectives récentes"  
n°56/1992

- "L'Éducation physique et sportive des enfants et adolescents déficients visuels et aveugles"  
n°47/1987

- Le CNEFEI a également produit une cassette vidéo : "*Je veux être un enfant comme les autres*" suivi de : *Aides thérapeutiques pour un enfant déficient visuel* (Sécam/30mn).

- L'ensemble des adresses utiles et de nombreux éléments bibliographiques figurent dans le n°455 de la revue *Réadaptation* (pages 47 et 48)

- Les principes et les modalités de l'intégration des jeunes handicapés sont définies par des textes réglementaires dont voici l'essentiel :

# Pratiquement ...

## Lois

- Loi d'orientation en faveur des personnes handicapées (n°75-534 du 30 juin 1975) ;
- Loi d'orientation sur l'éducation (n°89-486 du 10 juillet 1989) ;

## Circulaires

- Mise en œuvre d'une politique d'intégration en faveur des enfants et adolescents handicapés (circulaire n°82-2 et 82-048 du 29 janvier 1982) ;
- Mise en place d'actions de soutien et de soins spécialisés en vue de l'intégration dans les établissements scolaires ordinaires des enfants et adolescents handicapés ou en difficulté en raison d'une maladie, de troubles de la personnalité ou de troubles graves du comportement (circulaire n°83-082 et 3/83/S du 29 janvier 1983) ;

- Organisation des examens publics pour les candidats handicapés physiques, moteurs ou sensoriels (circulaire n°85-302 du 30 août 1989) ;
- Intégration scolaire des enfants et adolescents handicapés (circulaire n°91-302 du 18 novembre 1991) ;
- Scolarisation des enfants handicapés à l'école primaire. Classes d'intégration scolaire (CLIS) (circulaire n°91-304 du 18 novembre 1991) ;
- Accueil des enfants et adolescents atteints de troubles de la santé évoluant sur une longue période dans les établissements d'enseignement public et privé sous contrat des premier et second degré (circulaire n°93-248 du 22 juillet 1993) ;
- Intégration scolaire des pré-adolescents et adolescents présentant des handicaps au collège et au lycée (circulaire n°95-124 du 17 mai 1995).

# Annexe I



Vision totale mais floue



# Annexe



Vision périphérique avec scotome central



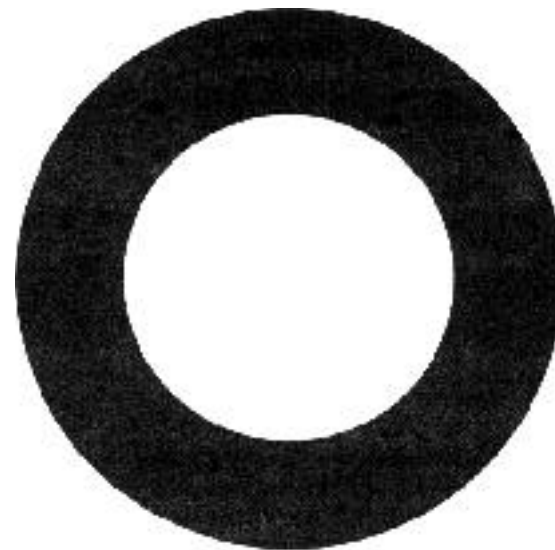
# Annexe |



Vision tubulaire



# Annexe



Un enfant dont l'acuité visuelle après correction est de  $1/10^{\circ}$  ne peut percevoir, à 5 mètres, que des lettres de la taille et de l'épaisseur de cet optotype (extrait du Stycar Vision Test).

## Annexe

### LE NOËL DE RENARD

C'est une terrible nuit d'hiver, sans lune et sans étoiles. Une tempête de neige déchire le ciel. Renard marche, le nez en l'air. Il a faim et froid, mais il ne trouve rien à chasser. Soudain, Renard entend un bruit dans la forêt. C'est peut-être un bon repas.....

L'écriture manuscrite est à proscrire comme support des apprentissages ; aucune lettre n'est "dessinée" deux fois de la même façon et ceci entraîne d'importantes difficultés de discrimination visuelle.

### LE NOËL DE RENARD

C'est une terrible nuit d'hiver, sans lune et sans étoiles. Une tempête de neige déchire le ciel. Renard marche, le nez en l'air. Il a faim et froid, mais il ne trouve rien à chasser. Soudain, Renard entend un bruit dans la forêt, c'est peut-être un bon repas...

*TIMES NEW ROMAN 18 interligne normal*

Ce caractère typographique n'est pas recommandé car trop compliqué. Les marques de ponctuation sont trop "collées" aux lettres.

# Annexe |

## **LE NOËL DE RENARD**

C'est une terrible nuit d'hiver, sans lune et sans étoiles. Une tempête de neige déchire le ciel. Renard marche, le nez en l'air. Il a faim et froid, mais il ne trouve rien à chasser. Soudain, Renard entend un bruit dans la forêt, c'est peut-être un bon repas...

*ARIAL 18 interligne normal*

Dans ce cas, le caractère typographique est adapté mais les lignes sont trop rapprochées. Il n'y a pas de différence entre le i majuscule et le l minuscule.

## **LE NOËL DE RENARD**

C'est une terrible nuit d'hiver, sans lune et sans étoiles. Une tempête de neige déchire le ciel. Renard marche, le nez en l'air. Il a faim et froid, mais il ne trouve rien à chasser. Soudain, Renard entend un bruit dans la forêt, c'est peut-être un bon repas...

*ARIAL 18 interligne 28 points*

ce qui permet un meilleur repérage des lignes

## Annexe

### **LE NOEL DE RENARD**

C'est une terrible nuit d'hiver ,  
sans lune et sans étoiles . Une  
tempête de neige déchire le ciel .  
Renard marche , le nez en l'air . Il  
a faim et froid , mais il ne trouve  
rien à chasser . Soudain , Renard  
entend un bruit dans la forêt ,  
c'est peut-être un bon repas ...

*UNIVERS 18 interligne 25 points.*

Les marques de ponctuation sont bien lisibles, en caractères gras, avec un espace avant et après le signe.  
Cette disposition, transitoire, doit être abandonnée dès que l'enfant maîtrise bien la lecture.

### **LE NOEL DE RENARD**

**C'est une terrible nuit d'hiver ,  
sans lune et sans étoiles . Une  
tempête de neige déchire le ciel .  
Renard marche , le nez en l'air . Il  
a faim et froid , mais il ne trouve  
rien à chasser . Soudain , Renard  
entend un bruit dans la forêt ,  
c'est peut-être un bon repas ...**

*UNIVERS 18 GRAS interligne 25 points.*

Les signes de ponctuation sont mis en évidence par un espace avant et après le signe.

# Annexe



LE CHEMIN - UN ESCALIER - APPORTE - UNE MAISON -  
LA MAÎTRESSE - LA FERME - LA CHEMINÉE - LA PORTE -  
UN OISEAU - UNE MARCHÉ - LA FLEUR



-----



-----



-----



-----



-----



-----

Les exercices présentés ont été réduits, ils sont normalement proposés dans un format 21x29,7.

Les mots à recopier sont trop éloignés des images à identifier, cela demande à l'enfant des déplacements fréquents du regard qui ralentissent son temps d'exécution. Il est recommandé de découper la bandelette du haut afin que l'enfant puisse la déplacer sur la feuille et ainsi repérer le mot juste plus aisément.

# Annexe

## 1. JEUX DE LECTURE

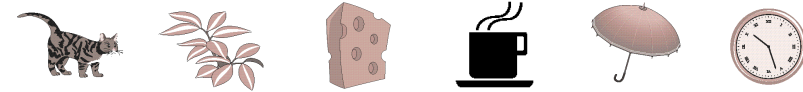
Dans chaque case, regarde le dessin et entoure le mot qu'il faut.



une poule	une orange	une cabane	un espalier	un verre
un dindon	une prune	une carotte	un trottoir	un père
un canard	une pomme	un navet	un escalier	des verres
un rat	une lune	des carottes	une marche	un bol

## 2. ÉCRIRE SANS SE TROMPER

Sous chaque dessin, recopie les mots qu'on a écrits en désordre.



Voici tes mots (attention, il y a des mots en trop):

un âne - une prune - un canard - une horloge - des feuilles - une carabine - un chapeau - un parapluie - une poire - du fromage - un manteau - une tasse - un chat - un éléphant

Un ou plusieurs ? Entoure dans les mots ce qui n'est pas pareil, pour un même cadre.

3 clés                      1 clé	2 voitures              1 voiture	quelques pommes    1 pomme
plusieurs papillons	1 papillon	un cheval    aucun cheval

## 3. ET SI TU ÉCRIVAIS?

Est-ce que tu as déjà visité quelque chose? Un zoo? Un musée? Une exposition? Si oui, raconte ta visite dans une courte phrase. Si tu n'as rien visité, dis ce que tu aimerais voir.

---



---



---

Document 1 :

- la police de caractère n'est pas adaptée ;
- les différents exercices sont trop rapprochés ;
- les consignes sont difficilement identifiables.

# Annexe

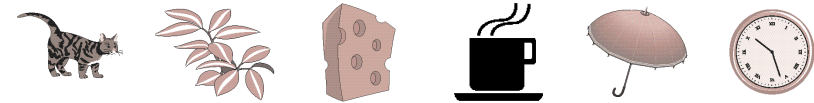
## 1. JEUX DE LECTURE

Dans chaque case, regarde le dessin et entoure le mot qu'il faut.



une poule un dindon un canard un rat	une orange une prune une pomme une lune	une cabane une carotte un navet des carottes	un espalier un trottoir un escalier une marche	un verre un père des verres un bol
---	--	---	---	---

## 2. ÉCRIRE SANS SE TROMPER












**A- Sous chaque dessin, recopie les mots qu'on a écrits en désordre.**

Voici tes mots (attention, il y a des mots en trop) :

un âne - une prune - un canard - une horloge - des feuilles - une carabine - un chapeau - un parapluie - une poire - du fromage - un manteau - une tasse - un chat - un éléphant

**B - Un ou plusieurs ? Entoure dans les mots ce qui n'est pas pareil, pour un même cadre.**

					
3 clés	1 clé	2 voitures	1 voiture	quelques pommes	1 pomme

			aucun cheval
plusieurs papillons	1 papillon	un cheval	cheval

# Annexe |

## 3. ET SI TU ÉCRIVAIS ?

Est-ce que tu as déjà visité quelque chose? Un zoo? Un musée? Une exposition ?

Si oui, raconte ta visite dans une courte phrase.

Si tu n'as rien visité, dis ce que tu aimerais voir.

---

---

---

---

---

---

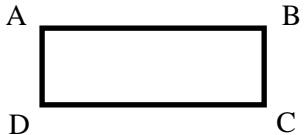
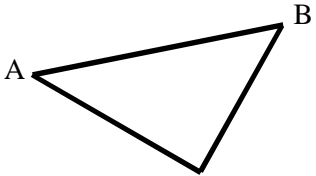
---

Ce document a été adapté :

- La police des caractères est plus adaptée (ARIAL au lieu de TIMES NEW ROMAN).
- Les caractères sont plus grands.
- Les paragraphes et les différents exercices sont plus facilement identifiables.
- Les différents exercices sont plus espacés.

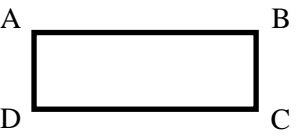
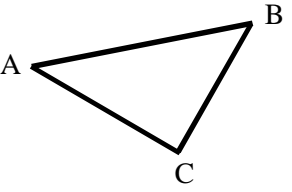
# Annexe |

Tu indiques dans la case de droite le nom et les propriétés de chaque figure.

Les figures sont trop grandes pour le cadre.  
Les déplacements du regard entre la partie droite et la partie gauche de la feuille sont trop importants.

La disposition qui suit est préférable, l'amplitude des déplacements étant ainsi réduite au minimum.

	
--	--

Les renseignements peuvent être inscrits sous la figure à l'intérieur du cadre.

# Annexe

## PROBLEME

Monsieur et Madame Martin et leurs deux enfants Pierre et Pauline, âgés de 12 et 14 ans, souhaitent aller aux sports d'hiver à Megève.



Ils veulent connaître le prix de revient de leur voyage aller et retour en voiture.



De Paris, où ils demeurent, à Megève, il y a environ 600 kilomètres et leur voiture consomme 9 litres d'essence aux 100 kilomètres.

Il faut prévoir en tout 320 Francs de péage et aussi 65 Francs par personne pour déjeuner sur l'autoroute à l'aller et autant au retour. L'essence coûte 6 Francs le litre.



Aide Monsieur et Madame Martin à calculer le prix du voyage aller et retour à Megève

-----  
-----  
-----

Ce document présente pour les enfants malvoyants des difficultés de "lecture" :

- la police des caractères n'est pas adaptée,
- les caractères d'imprimerie sont trop petits,
- les lignes sont insuffisamment espacées,
- il y a trop de retours à la ligne,
- des informations de même nature sont à des niveaux différents, par exemple : à la ligne 5 on parle de voyage aller, le terme retour ne figure qu'à la ligne 6,
- les illustrations ne sont pas lisibles.

# Annexe |

Que faire pour le rendre plus abordable ?

- agrandir tout le document,
- supprimer les dessins, qui n'apportent aucune aide à la résolution du problème, et ainsi agrandir davantage ;
- recomposer l'énoncé du problème en :
  - . choisissant une police de caractère plus grande,
  - . espaçant davantage les lignes,
  - . supprimant les informations inutiles,
  - . regroupant les indices pertinents.

Exemple :

**Monsieur et Madame Martin et leurs deux enfants, Pierre et Pauline, doivent aller à Megève en voiture.**

**Ils veulent connaître le prix de revient de leur voyage aller et retour.**

**De Paris, où ils demeurent, à Megève, il y a 600 kilomètres.**

**Leur voiture consomme 10 litres pour faire 100 kilomètres.**

**L'essence coûte 6 Francs le litre.**

**Il faut prévoir en tout 320 Francs de péage.**

**Et 65 Francs par personne pour déjeuner à l'aller et autant au retour.**

**Aide M. et Mme Martin à calculer le prix du voyage aller et retour.**

.....  
.....

## CYCLE DES APPRENTISSAGES PREMIERS

Compétences à acquérir	Attitudes pédagogiques à adopter
<p><b>Compétences transversales</b></p> <p><b>Acquisition de l'autonomie</b> Affirmer son autonomie dans l'espace, par rapport aux objets et aux personnes.</p> <p>Manifester de l'aisance corporelle.</p> <p><b>Désir de connaître et envie d'apprendre :</b> Observer, s'exprimer par le dessin.</p> <p>Accepter des activités contraignantes.</p> <p><b>Notions d'espace et de temps :</b> Se situer dans un espace familier.</p> <p>Parcourir un itinéraire simple.</p> <p>Se donner des repères et les coder.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Prévoir des exercices très progressifs, tant en ce qui concerne l'étendue de l'espace qu'en ce qui a trait aux rapports entre les objets ou les personnes et l'enfant.</li> <li>• Proposer des activités psychomotrices variées.</li> </ul> <p>Inciter, à tout moment de la journée, à adopter des attitudes aussi proches que possible de la normale.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Rendre l'observation possible, valoriser ses représentations figuratives.</li> <li>• Les limiter pour éviter des manifestations de découragement</li> </ul> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Le lui rendre familier en l'explorant avec lui afin de pointer les repères utiles.</li> <li>• Éviter les embûches, prévoir des itinéraires visibles pour lui (repères au sol ou repères auditifs ou olfactifs par exemple).</li> <li>• Lui permettre d'explorer seul et tactilement l'espace pour qu'il puisse prendre ses propres repères.</li> </ul>

# Annexe II

Compétences à acquérir	Attitudes pédagogiques à adopter
<p><b>Méthodes de travail :</b>            Fixer son attention, se concentrer sur une tâche.            Soutenir un effort, rechercher le soin et la qualité de présentation d'un travail.            Identifier et corriger ses erreurs avec l'aide de l'adulte</p> <p><b>Traitement de l'information</b>            Identifier les informations données par les sens.            Discerner des analogies, des différences.</p> <p><b>Compétences dans le domaine de la langue</b>  <b>Lecture :</b>            Identifier différents supports d'écrits.</p> <p>Reconnaître l'organisation d'une page, d'un livre.            Reconnaître certains éléments dans un texte.            Identifier des mots familiers.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• La tâche doit être proche de lui. L'effort de concentration demandé doit être de courte durée.</li> <li>• Limiter l'espace de recherche pour que l'identification et la correction soient possibles.</li> <li>• L'inciter <b>fortement</b> à se servir de ses autres sens.</li> <li>• Prévoir des comparaisons aisément repérables. L'aider à utiliser des stratégies de résolution (exploration systématique de l'espace, matérialisation des repères).</li> <li>• Veiller à ce que les supports soient lisibles par lui (caractères, contrastes, organisation des informations).</li> <li>• Lui apprendre à balayer un espace page et un espace livre.</li> <li>• Lui fournir un modèle individuel qu'il pourra déplacer.</li> <li>• Encourager cette pratique, mais l'aider à trouver ses repères et les matérialiser.</li> <li>• L'entraîner à une identification rapide et efficace pour soulager sa vision.</li> </ul>

# Annexe II

Compétences à acquérir	Attitudes pédagogiques à adopter
<p><b>Écriture :</b> Reproduire des modèles, des formes, des trajectoires.</p> <p>Copier correctement des mots, une courte phrase en écriture cursive. Écrire sur une ligne.</p> <p>Écrire entre deux lignes.</p> <p><b>Production d'écrits :</b> Remarquer l'écriture de quelques mots et de quelques graphies.</p> <p>Remarquer des régularités.</p> <p><b>Compétences d'ordre disciplinaire</b></p> <p><b>Mathématiques</b> <b>Approche du nombre et calcul :</b> Comparer des objets. Trier, classer des objets. Ordonner des objets. Comparer des collections.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Travailler séparément le contrôle du mouvement et celui de la trace.</li> <li>• Veiller à ce que le modèle soit vu dans son intégralité.</li> <li>• Veiller à la place du modèle à copier : toujours au dessus de la main pour éviter les incessants transferts visuels.</li> <li>• Effectuer des exercices graphiques progressifs quant au support utilisé : grande feuille, bandes de papier de plus en plus étroites, lignes, 2 lignes bien identifiables.</li> </ul> <ul style="list-style-type: none"> <li>• L'aider à utiliser rapidement et efficacement sa vision, pour identifier les indices pertinents, et pouvoir les retrouver.</li> <li>• Lui permettre d'oraliser ses découvertes.</li> </ul> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Veiller à lui fournir des objets comparables pour lui (analogies et différences facilement identifiables par la vision). L'inciter à explorer par le toucher s'il s'agit, par exemple, de travailler la notion d'ordre.</li> </ul>

# Annexe II

Compétences à acquérir	Attitudes pédagogiques à adopter
<p><b>Structuration de l'espace :</b> Reconnaître quelques formes géométriques simples.</p> <p>Situer, repérer et déplacer des objets par rapport à soi ou par rapport à des repères fixes.</p> <p><b>Mesure :</b> Comparer des grandeurs continues.</p> <p>Longueur, capacité, masse.</p> <p>Utiliser une mesure référence.</p> <p><b>Sciences et technologie</b> Faire des observations sur des propriétés des objets, des matières. Reconnaître les manifestations de la vie animale et végétale.</p> <p><b>Éducation musicale</b> Se repérer dans l'espace par des jeux, chantés et dansés.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• L'encourager à utiliser le toucher. Faire prendre des repères tactiles pour des reconnaissances plus complexes.</li> <li>• Donner des consignes spatiales claires. Veiller à ce que les objets soient repérables par la vue ou par les autres sens.</li> <li>• Identifier d'une façon précise et oralement la position des repères fixes. Lui demander d'oraliser sa démarche en réponse à une consigne donnée.</li> <li>• Veiller à ce que les grandeurs ne sortent pas de son champ visuel.</li> <li>• Utiliser un matériel de référence adapté, avec des repères bien visibles ou en relief.</li> <li>• Lui permettre de s'approcher, lui pointer ce qu'il doit observer.</li> <li>• Limiter l'espace. L'accompagner dans les jeux (lui donner la main si nécessaire) pour éviter les situations angoissantes.</li> </ul>

# Annexe II

Compétences à acquérir	Attitudes pédagogiques à adopter
<p>Explorer ses aptitudes motrices dans des activités instrumentales.</p> <p><b>Arts plastiques</b> Appliquer une technique.</p> <p><b>Éducation physique</b> Utiliser des actions élémentaires : - courir, sauter... - grimper, tomber... - lancer, jongler...</p> <p>Agir dans un environnement variable (dimensions, aménagement...) avec une confiance apparente. Oser prendre des risques.</p> <p>Jouer à des jeux simples : - seul, - à plusieurs.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Mettre en place des repères tactiles pour améliorer la maîtrise du geste et donc le plaisir de l'activité.</li> <li>• Limiter la distance entre l'instrument et le bras.</li> <li>• Organiser des activités très progressives.</li> </ul> <ul style="list-style-type: none"> <li>• S'assurer qu'elle a été bien comprise et que les potentialités motrices de l'enfant lui permettent de l'appliquer.</li> </ul> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Abolir les obstacles dangereux.</li> </ul> <p>Matérialiser les distances. Se renseigner sur d'éventuelles contre-indications médicales</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Faire prendre conscience des modifications apportées, qui pourraient être dangereuses. Travailler à cette occasion la confiance en soi, la prise de risques contrôlée, l'aisance corporelle et la maîtrise des attitudes.</li> </ul> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Oraliser la présence des autres</li> </ul>

# Annexe II

## CYCLE DES APPRENTISSAGES FONDAMENTAUX

### CYCLE DES APPROFONDISSEMENTS

Compétences à acquérir	Attitudes pédagogiques à adopter
<p><b>Compétences transversales</b></p> <p><b>Mémoire</b> Mémoriser l'écriture des mots d'usage courant.</p> <p><b>Méthodes de travail</b> Présenter son travail avec rigueur, clarté et précision.</p> <p><b>Traitement de l'information</b> Rechercher des informations pertinentes dans certains écrits.</p>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Donner des modèles parfaitement lisibles. Éviter les écritures répétées qui multiplient les erreurs. Faire appel à la mémoire auditive (épellation des mots). Utiliser le magnétophone.</li><li>• <b>Exiger</b> une présentation soignée, mais sur un écrit court.</li><li>• <b>Accepter</b> une présentation plus succincte : éviter les écrits non essentiels, accepter les abréviations.</li><li>• <b>Encourager</b> des techniques permettant de faciliter le repérage : soulignage, surlignage, utilisation de repères écrits ou de couleurs.</li><li>• Pour les recherches plus larges, apporter une aide extérieure (maître, maître de soutien, camarades).</li></ul>

# Annexe II

Compétences à acquérir	Attitudes pédagogiques à adopter
<p><b>Compétences dans le domaine de la langue</b></p> <p><b>Lecture</b> Répondre par écrit à des questions.</p> <p>Repérer des indices et les images typographiques courants.</p> <p>Lire oralement, sans hésitation, sans erreur et de façon expressive.</p> <p>Déchiffrer des mots inconnus.</p> <p>Entrer dans un ouvrage en utilisant les indices externes (couverture, table des matières).</p> <p>Utiliser une bibliothèque.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Autoriser à prendre connaissance des questions avant la lecture, pour éviter un retour au texte toujours difficile ; l'enfant, en lisant, peut ainsi repérer où se situent les réponses et les matérialiser.</li> <li>• <b>Limiter</b> le nombre des réponses.</li> <li>• <b>Accepter</b> des réponses orales : <b>magnétophone</b>.</li> <li>• Utiliser le surligneur.</li> <li>• Exercice particulièrement difficile et partant angoissant, compte tenu de l'impossibilité d'anticipation visuelle. Ne pas proscrire cet exercice mais en limiter la durée.</li> <li>• Ne pas insister en cas de difficulté, une fixation trop longue entraînant une accentuation du nystagmus.</li> <li>• Faire mémoriser des repères spatiaux, transférables d'un ouvrage à l'autre.</li> <li>• Apporter une aide extérieure.</li> <li>• Inciter à effectuer ce type d'activité tout en l'aidant à organiser ses recherches (maître de soutien).</li> </ul>

# Annexe II

Compétences à acquérir	Attitudes pédagogiques à adopter
<p>Lire un texte long (article, document, livre entier).</p> <p><b>Écriture</b> Écrire lisiblement.</p> <p><b>Production d'écrits</b> <b>Expression écrite :</b> Écrire un texte.</p> <p>Reconstituer un texte.</p> <p>Compléter un texte lacunaire.</p> <p>Réécrire un texte.</p> <p><b>Orthographe :</b> Copier en temps déterminé et sans erreur un texte bref.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Inciter à le faire en sachant que cette activité peut être décourageante.</li> <li>• <b>Limiter</b> la quantité d'écrit de manière à pouvoir attendre un travail soigné. Relire dans un souci de vérification.</li> <li>• La relecture d'un texte mal écrit multiplie les difficultés visuelles.</li> <li>• <b>Limiter</b> la difficulté en lui indiquant les mots à corriger.</li> <li>• Lire ou faire lire son travail si son écriture est par trop mauvaise.</li> <li>• Aider à organiser ses recherches et à présenter son travail.</li> <li>• Utiliser dès que possible le traitement de texte.</li> <li>• Ne pas éparpiller les éléments du texte.</li> <li>• Le faire oralement si le repérage des "lacunes" est trop complexe.</li> <li>• Relire à sa place ses écrits.</li> <li>• Lui expliquer les corrections.</li> <li>• À éviter ou à limiter, et dans ce cas, lui accorder un temps plus long.</li> </ul>

# Annexe II

Compétences à acquérir	Attitudes pédagogiques à adopter
<p>Orthographier correctement les mots d'usage courant.</p> <p>Savoir utiliser efficacement un fichier, un dictionnaire, des tableaux de conjugaison.</p> <p><b>Grammaire :</b> Identifier différents types de phrases.</p> <p>Identifier les différents constituants d'une phrase.</p> <p>Analyser les structures de quelques phrases complexes.</p> <p><b>Compétences d'ordre disciplinaire</b> Mathématiques <b>Résolution de problèmes :</b> Reconnaître, trier, organiser et traiter les données utiles à la résolution d'un problème.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Utiliser soit la mémoire auditive (magnétophone) en épelant, soit la mémoire visuelle immédiate. Éviter la copie répétée de mots.</li> <li>• Donner des supports clairs, lisibles, au besoin utiliser la loupe.</li> <li>• Expliquer la conception et l'utilisation de tout nouveau support, sachant qu'une découverte personnelle prendrait trop de temps.</li> <li>• Compenser les difficultés liées à l'absence de vision globale d'une phrase.</li> <li>• Éviter au départ que les constituants soient trop éloignés les uns des autres (attention aux agrandissements trop importants).</li> <li>• Ne pas commencer par des phrases trop longues.</li> <li>• Permettre de matérialiser les repères (surlignage - soulignage - indices écrits).</li> <li>• Diminuer les difficultés d'ordre matériel.</li> <li>• Veiller à ce que les données utiles soient visuellement identifiables et facilement repérables dans l'espace.</li> </ul>

# Annexe II

Compétences à acquérir	Attitudes pédagogiques à adopter
<p>Communiquer sa démarche et ses résultats.</p> <p><b>Connaissance des nombres :</b> Comparer, ranger, intercaler des nombres.</p> <p><b>Calcul :</b> Savoir utiliser une calculette.</p> <p>Lire et construire quelques schémas simples, tableaux, diagrammes, graphiques.</p> <p><b>Géométrie :</b> Reproduire, décrire et construire quelques solides usuels et quelques figures planes.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Accepter des explications orales pour limiter la longueur des réponses écrites.</li> <li>• Accepter les résultats calculés mentalement.</li>   <li>• Impossibilité de voir en une seule fois une suite de nombres. Limiter leur longueur.</li> <li>• Faire prendre des repères.</li> <li>• Éventuellement, indiquer où se situent les erreurs.</li>   <li>• En fournir une avec des caractères suffisamment gros.</li> <li>• Faire prendre des repères tactiles.</li>   <li>• Cette lecture, toujours difficile, doit être facilitée par la prise de repères colorés (pour retrouver les différentes étapes) ou tactiles (pour suivre sans erreur une ligne ou une colonne).</li> <li>• Veiller à ce que les supports soient bien lisibles.</li> <li>• Aider à la construction.</li>   <li>• Les techniques d'exploration visuelle mises en place par ailleurs doivent permettre une description assez complète.</li> </ul>

# Annexe II

Compétences à acquérir	Attitudes pédagogiques à adopter
<p>Identifier ces figures et ces solides dans une figure complexe.</p> <p>Appliquer quelques techniques usuelles de tracé.</p> <p><b>Mesure :</b> Utiliser les instruments de mesures usuels.</p> <p><b>Géographie</b> Utiliser des plans, des cartes, des planisphères, le globe.</p> <p>Repérer les éléments étudiés dans l'espace et sur un document.</p> <p>Exploiter des documents géographiques.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• L'exploration tactile facilite la connaissance des solides.</li> <li>• La reproduction et la construction doivent être simplifiées et conduites lentement pour obtenir des résultats convenables.</li> <li>• Ne pas agrandir, on peut même, dans ce cas, diminuer pour avoir une image presque globale de la figure.</li> <li>• Demander des tracés courts, mais soignés.</li> <li>• On peut les remplacer par des pliages (médianes par exemple).</li> <li>• Accepter des mesures approximatives. Ne pas demander des mesures trop fines (par exemple les millimètres).</li> <li>• Utiliser un matériel adapté, conçu avec des repères bien lisibles ou en relief.</li> <li>• Aider ses repérages par des explications orales.</li> <li>• Utiliser si possible des documents en relief.</li> <li>• L'espace lointain ne peut être vu par lui, le lui décrire et lui indiquer les correspondances avec le document écrit.</li> <li>• Guider cette exploration pour éviter des recherches inutiles et très mobilisantes.</li> </ul>

# Annexe II

Compétences à acquérir	Attitudes pédagogiques à adopter
<p><b>Sciences et technologie</b> Utiliser des objets techniques. Construire des réalisations technologiques.</p> <p><b>Éducation musicale</b> Participer à des activités instrumentales et à des productions collectives.</p> <p><b>Arts plastiques</b> Réaliser une production en fonction d'une intention.</p> <p><b>Éducation physique et sportive</b> Participer à des jeux collectifs.</p> <p>Contrôler ses émotions.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Éviter les objets trop complexes.</li> <li>• Éviter les réalisations trop minutieuses, mais inciter à participer.</li>   <li>• Prendre des repères tactiles et auditifs pour améliorer la maîtrise de l'instrument.</li> <li>• Ne donner que des consignes orales pour permettre sa participation aux productions collectives.</li> <li>• Travailler l'aisance gestuelle et corporelle.</li> <li>• Mémoriser la structure des productions collectives pour pouvoir les reproduire.</li>   <li>• Inciter largement la créativité, les réalisations devenant de plus en plus gratifiantes.</li>   <li>• Inciter à prendre le plus de repères auditifs possibles. Se placer près de lui pour expliquer les stratégies.</li> <li>• Ne pas oublier les éventuelles contre-indications médicales.</li>   <li>• Bien mesurer les difficultés qu'il aura à surmonter et qui pourraient générer une émotivité paralysante.</li> </ul>



*numéro azur*

0 801 55 55 01